

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024/020

Séance du 21 juin 2024

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre
le 21 juin,

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur
Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation :

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland
SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Marie-Claude
JEANDEAUD, Samuel DANNA, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Christian SOUILLET DESERT,
Jean-Pierre HENICKE, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR : Madame Brigitte GEORGERY à Madame Chantal LOMETTI

OBJET :

Demande de subvention à la
FFR

Pour améliorer les installations des clubs amateurs, la Fédération Française de Rugby
a décidé de mobiliser 10 millions d'euros.

Dans le cadre de ce programme « rugby – héritage 2023 », Monsieur le maire propose
de déposer un dossier pour la rénovation de l'éclairage du stade avec remplacement
par des LED.

Le montant total des travaux s'élève à 98 879,14 € avec changement des mats.

Monsieur le maire propose de demander une subvention de 50 % soit un montant de
49 439,57 €.

Cette demande doit s'effectuer sur la plateforme InfraSport avant le 30 septembre
prochain.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de demander une subvention à la Fédération Française de Rugby à hauteur de 50 %
du montant des travaux soit 49 439,57 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente
délibération.

fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie,
Le maire, Aurélien BLANC.

